

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 888

présenté par
Mme Sarles

à l'amendement n° 73 de M. Holroyd

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« soumet »

le mot :

« présente ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel. On soumet un texte ou une proposition au vote, mais on présente une explication.